

Ruhengeri, le 20/03/2009

**Accord de Partenariat conclu entre le Diocèse de Ruhengeri et l'Association Pour les Enfants Rwandais (P.E.R Pisa- Italie)**

Le Diocèse de Ruhengeri dans sa mission d'évangélisation veut continuer à s'investir aussi dans d'autres domaines à caractère social. C'est dans ce cadre qu'il a conclu un accord de partenariat avec l'Association Italienne dénommée **Association Pour les Enfants Rwandais**, pour la **construction du Centre de Santé de Ndongozi dans le secteur de Nemba, District de Burera, Province du Nord**. Pour la réalisation de cette œuvre, il a été convenu ce qui suit :

1. Le diocèse de Ruhengeri dispose d'un champ évalué à 20.000,00 € dans lequel sera construit ledit Centre de Santé.
  2. Cette œuvre qui coûtera 220.000,00 euros y compris l'équipement sera financée par l'Association P.E.R. Pisa – Italie, plus 5% pour les imprévus.
  3. Le diocèse de Ruhengeri représenté par Mgr Michel Nsengumuremyi, Coordinateur pastoral, sera sur place et s'engage à veiller à la bonne marche des activités de construction de ce centre de santé. C'est bien lui et le Diocèse le responsable de tout ce qui se fait sur terrain dont la gestion de l'argent ainsi que tout le déroulement des activités de construction.
  4. Mgr Michel s'engage à ce qu'il y ait tous les documents nécessaires pour la réalisation de cette œuvre. Il devra savoir et disposer le modèle de maison de centre de santé qu'exige le Ministère de la santé. La construction commencera quand ces documents sont prêts.
  5. Le répondant juridique du diocèse (Mgr Michel Nsengumuremyi) s'engage à ouvrir un compte bancaire séparé pour le projet. Ce compte bancaire ne sera accessible que par le biais d'une double signature, la sienne et celle de l'Econome Général du Diocèse de Ruhengeri.
  6. Les versements d'argent pour cette année-ci, en plus de 5000,00 euros que Mr. Lando FRANCHI, Président de l'Association P.E.R a déjà donné pour l'ouverture du compte bancaire, s'effectueront aux mois de juillet pour 25.000,00 euros et décembre 2009 (20.000,00 €)
  7. Dès que les constructions seront terminées c'est au Diocèse de Ruhengeri qu'il incombe la gestion de ce Centre de Santé.
  8. La formation du personnel incombe au diocèse de Ruhengeri et occasionnera 20.000,00 euros. Le Diocèse de Ruhengeri se chargera de ces formations quitte à ce qu'il présente des factures y relatives pour vérification.
  9. Quand commencera la construction il faudra donner régulièrement des photos pour que les partenaires, membres de l'Association en soient toujours informés.
  10. La construction durera entre 3 et 4 ans. Chaque année on devra construire au moins un bloc. Cela dit l'inauguration est à prévoir dans la période Noël de l'an 2012.
- Les deux parties s'engagent à collaborer en partenaires à la réalisation de ce projet.

Pour le Diocèse de Ruhengeri, **Mgr Michel NSENGUMUREMYI**  
Coordinateur pastoral ;

Pour l'Association P.E.R Pisa- Italie, **Mr. FRANCHI Lando**, Président de l'Association.

Fait à Ruhengeri, le vendredi 20/03/2009.



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Michel Nsengumuremyi', written over the printed name of the diocesan representative.